

# PORTAIL FAMILLE : GUIDE D'UTILISATION

# 1) J'ACCÈDE AU PORTAIL FAMILLE VIA LE SITE DE LA MAIRIE DE FRANCHEVILLE

https://www.mairie-francheville69.fr



# 2) JE N'AI JAMAIS UTILISÉ LE PORTAIL FAMILLE : JE CRÉE MON COMPTE PERSONNEL



b) Je remplis les éléments nécessaires à la création de mon compte

### A NOTER :

- > Les champs avec une \* sont obligatoires
  > Choisissez une adresse email que vous consultez quotidiennement pour des échanges facilités avec les services municipaux
  > Le mot de passe doit comprendre 7 caractères minimum et mélanger chiffres et lettres

## 3) J'AI DÉJÀ UN COMPTE SUR LE PORTAIL FAMILLE

 $\rightarrow$  Je rentre mon identifiant et mon mot de passe

a) Je clique sur « S'inscrire (première utilisation) »

**RAPPEL** : Votre identifiant est votre n° de famille que vous retrouvez en bas de votre facture.



31 aout 2018

En cas d'oubli du mot de passe, cliquez sur «Mot de passe oublié »

# 4) J'ACCÈDE À LA PAGE D'ACCUEIL ET AUX RUBRIQUES DU PORTAIL FAMILLE



31 aout 2018

### **VOS RUBRIQUES**

#### MES INFORMATIONS

IA FICHE FAMILLE

MES CODES D'ACCÈS

SUIVRE MES DEMANDES

#### MES INSCRIPTIONS

INSCRIPTION À UNE ACTIVITÉ

MES RÉSERVATIONS

VISUALISER MES RÉSERVATIONS

#### MES FINANCES

LISTE DE MES FACTURES

PAYER EN LIGNE

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

#### MES DOCUMENTS

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER DOSSIER D'INSCRIPTIONS

> Documents à télécharger : vous permet de télécharger l'ensemble des documents relatifs aux services municipaux.

> Dossier d'inscriptions : vous permet de retrouver toutes les démarches à mener pour inscrire vos enfants aux services municipaux.

 Ma fiche famille : vous permet de modifier les informations pré-remplies si elles sont erronées. Toutefois certaines modifications sont soumises à validation.

 Mes codes d'accès : vous permet de modifier votre adresse mail, votre mot de passe et coordonnées téléphoniques

 Suivre mes demandes : vous permet de suivre vos échanges avec la direction de l'Education.

> Inscription à une activité : vous permet de demander l'inscription à un service ou de vérifier que votre enfant est bien inscrit en fonction de votre demande sur la fiche d'admission que vous avez complétée.

> Mes réservations : vous permet de modifier le calendrier de présences de votre enfant aux activités une fois l'inscription validée par les services administratifs.

> Visualiser mes réservations : vous permet de visualiser et imprimer vos réservations.

> Liste de mes factures : vous permet de visualiser et imprimer vos factures

> Payer en ligne : vous permet de régler votre facture en cours par carte bancaire.

> Prélèvement automatique : vous permet de connaître la marche à suivre si vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique.

# 5) JE SOUHAITE INSCRIRE MON ENFANT À UNE ACTIVITÉ



### Progression de votre demande

#### ETAPE 1 : Choix de l'activité et du bénéficiaire

Sous le nom de chaque membre de votre foyer les activités disponibles en inscription.

#### ETAPE 2 : GARDERIE DU MATIN pour Nom de l'enfant

Cette préinscription vous inscrit automatiquement aux activités suivantes:

Prestations	Tarif
GARDERIE MATIN-JE DEPOSE MON ENFANT A PARTIR DE 07H30	0,00 €
GARDERIE MATIN-JE DEPOSE MON ENFANT A PARTIR DE 08H00	0,00 €



# Création de la demande



Une fois l'inscription validée par la Direction Education, l'activité n'apparaît plus dans la partie « inscription à une activité » mais dans « Mes réservations ».

### Suivre mes demandes



Vous pouvez choisir de consulter vos messages reçus, envoyés et archivés en cliquant sur le bouton consulter (loupe) de chaque message.

# 6) JE SOUHAITE VISUALISER OU MODIFIER MES RÉSERVATIONS

(Sélectionner soit un membre du foyer soit une activité en cliquant sur les flèches).

# Visualiser mes réservations

édité le 09/08/2018

Cette rubrique vous permet de visualiser et d'imprimer vos réservations

Sélectionnez un membre de votre foyer :			
Nom de l'enfant	•		
Ou sélectionnez une activité :			
	<b>•</b>		

# **Mes réservations**

Cliquez sur le lien 'Modifier' pour modifier le calendrier de présence de votre enfant pour une activité

difier RES					
	TAO DEL AIR ELEMI	),00€			



3

## Exemple :



OCTOBRE 2018 Lu Ma Me Ve Sa Di Je 1) REPAS AVEC VIANDE RESERVATION 0,00€ 3 4 5 6 7 8 9  $\checkmark$  $\checkmark$  $\checkmark$ Di Ma Me Ve Sa Lu Je 1) REPAS AVEC VIANDE RESERVATION HORS DELAI 0,00€ 3 4 5 7 8 9 6 Lu Di Ma Me Je Ve Sa 2) REPAS SANS VIANDE RESERVATION 0,00€ 3 4 5 6 7 8 9 Lu Ma Me Ve Sa Di Je 3 4 5 6 7 8 9 2) REPAS SANS VIANDE RESERVATION HORS DELAI 0,00€

### **RAPPEL DES RÈGLES**

### Modification d'une inscription

Toute prévision de présence aux activités doit être effectuée au plus tard **5 jours calendaires avant 9h30** précédant l'inscription de votre enfant. Jusqu'à cette date, il est possible de modifier ou annuler une réservation. Une fois ce délai dépassé, le logiciel ne permettra plus cette modification et le repas ou la prestation sera facturé(e).

Une inscription exceptionnelle le jour J ou une modification hors délai sera possible. Cette dernière doit faire l'objet d'une demande par courriel ou par téléphone directement auprès de la Direction de l'Éducation.

### Cette inscription exceptionnelle sera majorée de 20 % du tarif initial appliqué à la famille.

Exemple :

Je souhaite inscrire mon enfant à la cantine le mardi 11 septembre. > je l'inscris et je paie mon tarif habituel si je l'inscris avant le jeudi 6 septembre 9h30. > si je l'inscris après, je contacte la Direction de l'Education et je paierai mon tarif habituel + une majoration de 20 % Simulation : Si je paie habituellement 1,53€, je paierai alors 1,84€ / Si je paie habituellement 6,12€, je paierai 7,34€

### Annulation d'une inscription

L'annulation d'un accueil périscolaire ou d'un repas hors délai sera également facturé avec une réfaction de 50 % calculée sur la base du tarif auquel la famille avait droit au moment de l'inscription. La transmission d'un justificatif (certificat médical) <u>sous 48 heures</u> auprès de la Direction de l'Éducation annulera la facturation.

Exemple :

Je souhaite annuler l'inscription de mon enfant à la cantine le mardi 11 septembre > si je le désinscris avant le jeudi 6 septembre 9h30, ce repas ne sera donc pas facturé. > si je le désinscris après le jeudi 6 septembre 9h30, je serai facturé de 50 % du tarif habituel. Simulation : Si je paie habituellement 1,53€, je paierai alors 0,54€ / Si je paie habituellement 6,12€, je paierai 3,06€

### **POUR NOUS CONTACTER**

### Direction de l'Éducation

### **Maison Jacques Faure**

### 2 rue de la Poste

### 69 340 Francheville

### Tél : 04 78 59 58 08 – Fax : 04 78 59 91 02

carteville@mairie-francheville69.fr

### https://francheville.kiosquefamille.fr/kiosque/portail/portail\_de\_fond.php

ĺ	Garderie du matin		
	Accueil Périscolaire du Soir	Bel-Air 06 83 64 14 64 Bourg 06 83 64 19 20	<u>carteville@mairie-francheville69.fr</u>
	Accueil de Loisirs du Bourg (mercredi après-midi)	Chater 06 83 64 09 09	
	Restaurant Scolaire	07 84 00 50 26	<u>carteville@mairie-francheville69.fr</u>